

L'ancienne imprimerie en cours de réhabilitation



en 2022 a démarré la réhabilitation de l'ancienne imprimerie

En 2015, SCH débutait la réhabilitation de l'ancien couvent des Pères Spiritains de Neufgrange. Sept ans plus tard, c'est au tour de l'ancienne imprimerie, dernier bâtiment du site encore désaffecté, d'être refait à neuf. Les travaux sont importants : démolition d'abord, depuis le mois de février, puis restructuration des espaces actuellement en cours.

Objectif : créer neuf logements, dont cinq T2 et quatre T3 ainsi que deux cellules à destination commerciale. D'une surface de 62 m2 chacune, elles ont vocation à accueillir des professionnels de santé (domaine paramédical ou médical).

Le chantier est en bonne voie : le gros œuvre est achevé, la toiture est rénovée et les menuiseries extérieures viennent

d'être posées. Reste à monter les cloisons et à mener toutes les opérations d'aménagement intérieur. Sols, sanitaires, électricité, chauffage... plusieurs corps de métier sont désormais attendus et il reste plusieurs mois de travail (livraison espérée début 2023).

L'amélioration esthétique apportée à ce bâtiment vient se fondre tout naturellement dans l'environnement du site et au final, c'est tout un secteur historique de Neufgrange qui achèvera ainsi sa transformation !

À noter que, dans le cadre de la rénovation globale du site la SEM SCH assure également le suivi des travaux de voirie et de réseaux divers pour le compte de la commune.

Coût du chantier : 1 225 000 €



Rue des Alouettes *en cours*

130 logements en cours de rénovation thermique

Sarralbe *achevé*

11 logements rénovés au centre-ville de Sarralbe **sont disponibles à la location**

3 rue de la Charrue *achevé*

Réaménagement extérieur afin d'améliorer l'étiquette-énergie du bâtiment (E>C)

Rue du Vieux-Chêne *à venir*

Une rénovation globale des équipements techniques et une reprise de l'enveloppe thermique sont prévus

Le chiffre

20



En 2021, la SEM SCH a dû faire intervenir à 20 reprises un prestataire pour déboucher ou curer siphons et regards obstrués, notamment par des lingettes jetées dans les toilettes. Le coût de ces interventions avoisine les 10 000 € !

Pour cette somme votre bailleur aurait pu remplacer 22 éviers ou 90 mitigeurs ou encore rénover les sols de 5 logements de 60 m² !

Le coût des interventions avoisine les 10 000 €

À priori inoffensives et bien pratiques, les lingettes jetables n'en restent pas moins un véritable fléau pour l'environnement. En textile non-tissé de cellulose, viscosse ou polyester, imbibées de substances nettoyantes et chimiques, elles se transforment après usage en « déchets ultimes »... absolument pas biodégradables !

Il ne faut surtout jamais les jeter dans les WC. À la différence du papier toilette, elles gonflent et forment des bouchons qui endommagent les canalisations d'eaux usées et autres pompes de relevage. Autant de dégâts qui coûtent très cher à la SEM et nous freinent dans la réalisation d'autres travaux.

Nous comptons sur vous : **pas de lingettes, même biodégradables dans les toilettes !**

La SEM SCH solidaire du peuple ukrainien



Alors que la guerre fait rage en Ukraine depuis le début de l'année, nombreux sont les Ukrainiens qui cherchent asile dans les pays européens dont la France.

Unis et mobilisés, les pouvoirs publics ainsi que les habitants ont proposé leur aide, tant au niveau national que local. La SEM SCH fait partie intégrante de cette belle chaîne de solidarité !

Outre les collectes de dons, souvent organisées par les communes (et notamment à Sarreguemines), l'hébergement des réfugiés est rapidement devenu un élément central des opérations de soutien.

En bon gestionnaire locatif et sous la coordination générale de l'ARELOR et de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, la SEM SCH a mis 8 logements inoccupés à disposition (sept T4 et un T7).

28 ukrainiens accueillis par la SEM SCH

Au total, 15 adultes et 13 enfants sont aujourd'hui hébergés. Votre bailleur a aussi organisé, en interne, la collecte des meubles indispensables pour équiper dignement ces logements. Lits, matelas, tables et chaises, matériels électro-ménager... la générosité des salariés de Sarreguemines Confluences Habitat ainsi que l'aide de l'association Saint Vincent de Paul et du CCAS de Sarreguemines ont permis de relever le challenge, faisant de la SEM SCH le premier bailleur du département à proposer des logements déjà meublés. La solidarité s'est même exprimée par la participation active du personnel de la SEM aux opérations de déménagement et d'installation des meubles dans les logements.

Merci à toutes et à tous !

Le Directeur et le Président de la SEM SCH saluent unanimement « l'élan de générosité exprimé par les salariés. Ce dernier démontre bien que la fibre sociale n'est pas un vain mot à Sarreguemines et plus particulièrement au sein de la SEM SCH ».



Mieux gérer ses objets encombrants

La gestion des encombrants est aujourd'hui un enjeu majeur, garant de la qualité du cadre de vie dans les quartiers. Entre pédagogie et prise de conscience, la pratique par tous de quelques gestes simples garantit une meilleure qualité de vie au quotidien.

Comment faire pour se débarrasser de ses encombrants



Se rendre dans les déchetteries de la Communauté d'Agglomération

Cinq déchetteries sont mises à la disposition des ménages : à Sarreguemines (Folpersviller) à Woustviller, à Rouhling (en travaux jusqu'en septembre), à Zetting et à Sarralbe. **Ce service est gratuit** sur simple présentation de votre Sydem'Pass, c'est-à-dire la carte qui vous permet également de vous doter en sacs poubelle.

Profiter de la collecte des déchets encombrants

Proposée sur demande par la CASC, une collecte spécifique peut être organisée afin d'enlever les encombrants ne pouvant être ramenés à la déchetterie. Pour en bénéficier, inscrivez-vous auprès du service de collecte au 0800 19 18 80 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h) et communiquez la liste précise des objets encombrants à enlever.

Bon à savoir : En vertu du décret n°2005-829 du 20 juillet 2005, les commerces sont tenus de reprendre gratuitement les objets encombrants lors du remplacement de l'ancien par le nouveau (uniquement les objets électriques et électroniques : Télévision, ordinateur, réfrigérateur...).



À ne pas faire... jamais !

Il ne faut surtout pas :

- les jeter dans la nature car ils dégradent le cadre de vie, provoquent la prolifération de nuisibles et véhiculent une mauvaise image du quartier
- les abandonner dans les couloirs et espaces communs des immeubles car ils constituent un risque pour les occupants des immeubles, favorisant la propagation des incendies et ce sont autant d'obstacles qui peuvent provoquer des chutes, notamment en cas d'évacuation de l'immeuble.

En tant que locataires, vous êtes responsables du cadre de vie dans lequel vous souhaitez habiter. C'est pourquoi, nous procéderons progressivement au vidage des communs sur l'ensemble du parc. Nos gardiens auront pour mission de veiller à ce que cette pratique ne soit plus tolérée. **Tout constat de dépôt fera systématiquement l'objet d'une investigation pour en identifier l'auteur qui sera tenu de faire débarrasser les lieux.**

Un objet encombrant, c'est quoi ?

Tables, armoires, sommiers et matelas, réfrigérateurs, laves vaisselles, cuisinières... les « encombrants » sont tous les objets volumineux provenant exclusivement d'usages domestiques qui, par leur nature, leur poids et leur dimension, ne rentrent pas dans le cadre de la collecte traditionnelle.

Enquête

Vous êtes satisfaits de votre bailleur !

Soucieux d'améliorer la qualité du service, l'Union Régionale HLM a procédé à l'enquête triennale auprès des locataires de 29 bailleurs sociaux de la Région Grand-Est.

Résultats : 80,5% de locataires satisfaits !

Les résultats de l'enquête montrent qu'une grande majorité de locataires est satisfaite des services de la SEM SCH. Parmi les points forts de votre bailleur, l'entrée dans le logement, puisque **la relation et l'accueil réservés par les services et les états des lieux ont obtenu la note parfaite de 100%** ! Ce qui nous permet de nous classer au 1^{er} rang régional sur ces questions, tout comme la qualité du cadre de vie et des logements qui a aussi été largement plébiscitée. L'enquête a également permis de mettre en avant les points d'amélioration à court terme, notamment les résolutions et suivis des problèmes techniques.

« Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'enquête.

Cet échange, sur fond de sincérité, est un outil précieux qui permet de reconnaître à sa juste valeur les efforts fournis par votre bailleur mais aussi de fixer des objectifs ciblés et concrets afin d'améliorer toujours davantage la qualité de nos prestations ».

Régis GLATZ
Directeur SEM SCH

Bonne retraite Denis & Joël

Le 24 juin dernier, la grande famille de la SEM SCH s'est réunie au bord de l'étang Saint Hubert à Hambach afin de saluer, dans la convivialité, deux de ses illustres collaborateurs ayant fait valoir leurs droits à la retraite : Denis WEY et Joël GIRARDET. Tous deux ont évolué au cœur des quartiers, amenant leur précieuse contribution à développer le lien de proximité pour lequel nous œuvrons depuis de nombreuses années.

Denis WEY, l'humour pour créer du lien



Denis a débuté sa carrière à l'OPHLM le 16 mars 1982 en tant qu'agent des espaces verts. En 1998 ses missions évoluent vers le poste de responsable de quartier puis de responsable qualité et états des lieux (fin 2001), dix ans plus tard, il devient manager d'équipe avec pour principales missions :

- L'animation et le pilotage de son équipe
- L'exécution de projets

- La gestion du patrimoine, des équipements ou du matériel
- Les relations avec les locataires

Fort de son expérience de terrain, Denis a fait bénéficier la SEM SCH de sa connaissance détaillée du patrimoine et de ses occupants. Entièrement dévoué à l'Office durant toute sa carrière, il a montré un investissement constant, un sens du contact et des qualités relationnelles particulièrement appréciés des locataires et de ses collègues. Son humour et son caractère jovial n'y sont pas étrangers.

Joël GIRARDET, connaissances et compétences techniques



L'aventure de Joël GIRARDET à l'OPHLM commence en août 1979. D'abord ouvrier occasionnel à temps partiel, il est titularisé en 1985 comme technicien d'entretien de régie chargé des réparations dans les logements. Il développe ainsi un lien de proximité fort avec les habitants. En 2011, Joël devient responsable de quartier, chargé notamment du contrôle qualité avant

la relocation. Ses missions évoluent ensuite vers le poste de gardien d'immeubles qu'il a occupé jusqu'à son départ. Surveillance du patrimoine, relations avec les locataires et les partenaires, gestion des entrées ont fait partie de son quotidien ces dernières années. Doté de multiples connaissances et compétences techniques, Joël GIRARDET est apprécié pour sa bonne humeur et son implication.

À travers sa passion du sport, il a aussi contribué à mener des actions en faveur des jeunes du quartier.



BIENVENUE !

Deux nouveaux gardiens d'immeubles viennent renforcer les effectifs.

La grande famille de la SEM SCH souhaite la bienvenue à :

Anthony RANNO ①, affecté depuis le 1^{er} février sur le secteur Bastille/Allmend

Olivier MONNET ②, affecté depuis le 1^{er} mai sur le quartier Beausoleil

Ouverture des bureaux rue Geiger :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Téléphone : 03.87.95.06.44
courriel : contact@sem-sch.fr
web : www.sem-sch.fr
**Permanence technique hors horaires
de bureau à contacter uniquement
en cas d'urgence : 06 71 04 68 87**



N°02 - ÉTÉ 2022

Numéro édité à 1600 exemplaires

Directeur de la publication : Régis GLATZ

Rédaction : Grégory BITSCH

Maquette / Impression : TITEUX COMMUNICATION

Photos : Grégory BITSCH - Adobe Stock

N°ISSN : 2823-4227